
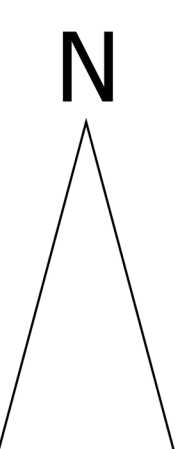


Numéro	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chaudry	Parc	Commune
3	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Barres	Extension du cimetière et parking	Commune
6	La Guêrche-sur-Faubs	Équipement public	Commune
7	La Guêrche-sur-Faubs	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-Faubs	Voie de desserte de la zone AU	Commune
9	Jouet-sur-Faubs	Accès à la zone d'activités	Commune / CCPBELVA
10	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Menetou-Couture	Jardin du souvenir (cimetière)	Commune
14	Cours-les-Barres	Réaménagement de l'ancien étang	Commune
15	La Guêrche-sur-Faubs	Équipement public	Commune
16	Tarteron	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cuffy	Équipement public et aire de covoiturage	Commune



**Légende**

**LES DIFFÉRENTES ZONES**

- Ua, Ub, UpA, Up : zone urbaine dense de centre-villes (Ua) et centre-bourgs (Ub, UpA, Up)
- Ubi, Upi : zone urbaine inondable dense (Ubi), patrimoniale (Upi)
- U : zone urbaine généraliste
- Ui : zone urbaine généraliste inondable
- Uc : Zone d'équipements collectifs
- Ue : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
- Uj : zone urbanisée de jardin inondable
- IAUB : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
- IAUB : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
- ZAUB : zone à urbaniser différée généraliste
- ZAUB : zone à urbaniser différée à vocation d'équipements collectifs
- ZAUB : zone à urbaniser différée à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ab : zone agricole de biodiversité
- Ah : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
- Ae : Zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle inondable
- Nb : zone naturelle de biodiversité
- Nbi : Zone naturelle de biodiversité inondable
- Nc : Zone naturelle à vocation de carrière
- Nci : Zone naturelle inondable à vocation de carrière
- Nei : Zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- NLU : Zone naturelle à vocation de loisirs inondable
- NLC : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
- Npv : Zone naturelle pour photovoltaïque au sol

**PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES**

- Emplacement réservé
- Élément de paysage
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Réservoirs et corridors écologiques
- Cours d'eau et zones humides
- ★ Éléments de paysage
- ☆ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- ◆ Éléments de la trame verte et bleue
- ▲ Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

Département du Cher  
Communauté de Communes  
Portes du Berry Entre Loire et Val d'Aubois

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**

**3 - Règlement d'urbanisme  
2 - documents graphiques**

**Menetou-Couture**

A-10-Ensemble du territoire au 1 / 8000e

P.L.U.I. :	Délibération du conseil communautaire en date du :
Elaboration :	16 Décembre 2015
Arrêt du projet :	9 mars 2020

<b>Bureaux d'études :</b>	Patricia MORELLON Urbanisme	BIOS Environnement	Tca & BP architecture
---------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------